

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 14/12/2023 M. le Maire de Rivery ordonne l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de Rivery. Le projet de modification de droit commun du PLU consiste à créer un nouveau secteur dédié à l'extension du parc municipal de Rivery projetée par la mairie, en intégrant des parcelles aujourd'hui en Ubj (cœurs d'îlot à vocation de jardin). Pour ce faire, un nouveau zonage spécifique est à créer : un secteur Np correspondant à l'extension du Parc Municipal de Rivery.

Le dossier d'enquête complet comprend les pièces suivantes :

- La notice de présentation de la modification de droit commun avec les ajustements apportés au PLU
- Les éléments imposés au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement, notamment la décision prise après un examen au cas par cas ne soumettant pas le projet à évaluation environnementale

**La présente enquête aura une durée de 32 jours et se déroulera du Mardi 9 Janvier 2024 à 8h30 au Vendredi 9 Février 2024 à 17h00 inclus.**

Ont été désignés par la Présidente du tribunal administratif d'Amiens :

- M. Guy Martins en qualité de commissaire enquêteur titulaire
- M. Jean-Claude Hely en qualité de commissaire enquêteur suppléant

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier avec notamment les avis recueillis auprès des personnes publiques associées ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public du Mardi 9 Janvier 2024 à 8h30 au Vendredi 9 Février 2024 à 17h00 inclus.

Les pièces du dossier seront également consultables, durant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la commune : <https://www.ville-rivery.fr>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations la mairie de Rivery les :

- **Mardi 9 Janvier 2024 de 9 h à 12 h**
- **Mercredi 24 Janvier 2024 de 13 h 30 à 16 h**
- **Vendredi 9 Février 2024 de 14 h à 17 h.**

Dès l'ouverture de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions jusqu'au 9 Février 2024 à 17h00, soit :

- En les consignant directement sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et mis à la disposition du public en mairie de Rivery, 51 Rue Baudrez, ouverte le Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

- En les adressant par écrit avant le Vendredi 9 Février 2024 à 17h00, à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Rivery, 51 Rue Baudrez. Les observations seront annexées au registre et tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais.

- En les adressant par courriel à l'adresse suivante [mairie.rivery@laposte.net](mailto:mairie.rivery@laposte.net) avant le 09/02/2024 – 17 h. Ces observations seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête.

Toutes les observations, courriers ou courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête publique le 09/02/2024 – 17 h, ne pourront être pris en compte par le commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la commune un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement. Ils seront également consultables en ligne sur le site internet de la commune : <https://www.ville-rivery.fr>

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le cas échéant le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique ou du rapport et de l'avis du commissaire enquêteur.

L'autorité responsable de la procédure engagée est la commune de Rivery, représentée par M. le maire, M. Bernard Bocquillon. Toute information sur le projet de modification du PLU peut être demandée en mairie, 51 Rue Baudrez 80136 Rivery